

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1078 décision n° 1078 du 1er septembre 1953

n° 1078

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 septembre 1953

Numéro JO

n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro

1 octobre 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Ghaleb y (Jean), comptable contractuel au Service des Finances, qui a ses attaches familiales et matérielles en France, bénéficiera du régime des prestations familiales applicables aux fonctionnaires provenant de la Métropole.